

Communiqué de Presse ONU / HCR

<http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/news/opendoc.htm?tbl=NEWS&id=4b6990d12>

FRANCE : MIGRANTS ET DEMANDEURS D'ASILE À CALAIS TENTENT DE SURVIVRE DANS LE FROID

New York, Feb 3 2010 4:50PM

Sabir Mohammed* s'est réveillé trempé jusqu'aux os et frissonnant de froid. Sa seule protection contre la pluie glaciale et le vent pinçant balayant les côtes de la Manche était une couverture donnée par une organisation caritative française. La pluie n'ayant toutefois pas cessé de tomber durant toute la nuit, la couverture s'est vite transformée en une large éponge trempée.

Le jeune homme de 22 ans, qui est originaire de Jalalabad dans l'est de l'Afghanistan, a raconté au personnel du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (<" <http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/news>">UNHCR) qu'il se sentait courbaturé et qu'il souffrait d'une douleur aiguë dans la poitrine à cause du froid. Ses amis et lui ont passé une grande partie de la nuit à déambuler dans les rues désertes de cette ville portuaire du nord de la France, chargés de leurs maigres effets personnels et poursuivis par la police qui leur a donné le choix entre quitter Calais ou être arrêtés.

Comme Sabir détenait des documents attestant qu'il attendait une décision finale sur sa demande d'asile, la police l'a laissé partir, mais quelques-uns de ses amis ont été emmenés dans un centre de rétention.

Les autorités locales permettent aux migrants et aux demandeurs d'asile - en provenance de l'Afghanistan, de l'Erythrée, de l'Éthiopie, du Ghana, de l'Iran, de l'Iraq, de la Somalie et du Soudan - de dormir dans une salle municipale sur des cartons faisant office de matelas. Ce lieu ne leur est toutefois ouvert que lorsque les températures passent sous la barre de zéro degré.

« J'ai quitté mon pays il y a presque un an en raison de sérieux problèmes », a expliqué Sabir par le biais d'un interprète. « J'ai passé sept mois en France à demander une protection. La France ne m'a accordé aucun papier. Ils ne m'ont donné ni abri ni argent. »

Le jeune homme explique qu'il a dû dormir sous les ponts et dans la boue. « J'essaie tous les jours d'obtenir des papiers et, chaque nuit, ils [les policiers] ne me laissent pas dormir », a-t-il ajouté. « Je suis malade et je deviens fou. Je suis épuisé. »

Sabir a expliqué avoir quitté l'Afghanistan après que son père et deux de ses frères plus âgés aient été tués. Sa mère vit encore en Afghanistan avec son frère et sa soeur plus jeunes. Une autre soeur est mariée et elle vit au Pakistan. Il n'a reçu aucune nouvelle d'eux depuis qu'il est parti, il y a presque un an.

Les personnes quittant leur pays par crainte fondée de persécution politique, religieuse ou ethnique ont droit au statut de réfugié. Conformément au règlement Dublin II de l'Union européenne (UE), les demandes d'asile sont cependant gérées par l'Etat membre via lequel le demandeur est initialement rentré dans l'UE. Sabir, comme plusieurs autres jeunes hommes vivant à la dure à Calais, est rentré en Europe via la Grèce, un pays où les demandeurs d'asile rencontrent de sérieuses difficultés pour accéder à une procédure d'asile efficace.

Il y a environ 30 demandeurs d'asile à Calais dont le cas relève du règlement de Dublin. Selon la loi française, les demandeurs d'asile qui ont été admis dans le cadre de la procédure normale de demande d'asile ont droit à un logement. Toutefois, les autorités font état d'une pénurie de

logements et elles considèrent également que la priorité doit être accordée aux familles avec des enfants en bas âge. Les autorités françaises estiment enfin que certains demandeurs d'asile à Calais refusent d'être logés dans d'autres parties de la France, car leur intention réelle est de traverser la Manche pour travailler au Royaume-Uni.

Même si le but des autorités est d'éviter les traversées irrégulières, la pénurie de logements et les rondes et contrôles de police constants rendent la vie très difficile pour des demandeurs d'asile comme Sabir.

« Les difficultés de survie à Calais pendant l'hiver découragent de nombreuses personnes à demander l'asile en France et forcent la majorité des personnes relevant du règlement de Dublin à partir. Bien que certains migrants demandent l'asile en France pour obtenir un document qui leur permette de rester jusqu'à ce qu'ils puissent traverser vers le Royaume-Uni, ces personnes indiquent en majorité qu'elles resteraient en France et continueraient la procédure d'obtention de papiers si elles recevaient un logement et l'accès aux services essentiels », a expliqué Maureen McBrien, chef du bureau du HCR à Calais.

L'agence des Nations Unies pour les réfugiés dispose d'une présence à Calais depuis juin dernier. Des employés du HCR, accompagnés d'un interprète, se rendent dans des villes et des villages situés le long de la côte dans le nord de la France pour y rencontrer des migrants sans papiers et les informer tant sur la procédure d'asile en France que sur les étapes à suivre pour demander le statut de réfugié, et enfin pour les aider à remplir les demandes.

Le HCR est particulièrement inquiet du nombre croissant d'enfants sans abri à Calais. On estime qu'un quart de tous les migrants sans papiers à Calais ont moins de 18 ans. Des employés du HCR ont rencontré des enfants de neuf ans, voyageant avec un frère ou une soeur plus âgés ou alors un proche.

L'agence des Nations Unies pour les réfugiés demande la mise en oeuvre d'une approche européenne commune pour les enfants, à travers une action législative et une coopération pratique entre les membres de l'UE. Cette approche devrait inclure l'accès à des tuteurs qualifiés, à des procédures justes pour la détermination de l'âge des enfants et à des structures d'accueil appropriées. Dans cet environnement, il serait alors possible de déterminer la meilleure solution pour chaque enfant et de garantir que l'intérêt supérieur de l'enfant demeure la priorité.

* Nom fictif pour des raisons de sécurité

Feb 3 2010 4:50PM